



Commune de Grolley

MESSAGE N° 11
DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL
du 9 juin 2022

Comptes de la Commune de Grolley pour l'exercice 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil général,

Le Conseil communal a l'honneur de vous présenter le présent message sur le résultat des comptes de la commune pour l'exercice 2021 :

Total des revenus	CHF 9'459'694.87
Total des charges	<u>CHF 8'442'556.55</u>
Excédent de revenus	<u>CHF 1'017'138.32</u>

Le compte de résultats 2021 présente un **bénéfice de CHF 1'017'138.32**, résultat supérieur au budget qui annonçait un déficit de CHF 234'800.

On constate que la différence est principalement due aux recettes fiscales qui ont été sous-estimées lors de l'établissement du budget, en pleine période COVID.

Compte de résultats 2021	Comptes	Budget
Charges d'exploitation	8 415 453.40	8 166 411.00
30 Charges de personnel (salaires, jetons, charges sociales...)	1 164 244.70	1 121 071.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 447 530.43	1 431 363.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	394 031.70	157 200.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	260 820.56	136 387.00
36 Charges de transfert (liées)	5 148 826.01	5 320 390.00
37 Subventions redistribuées	0.00	0.00
Revenus d'exploitation	9 141 628.87	7 833 791.00
40 Revenus fiscaux	6 227 705.20	5 074 550.00
41 Revenus réguliers et de concessions	0.00	0.00
42 Taxes	1 082 958.82	964 900.00
43 Revenus divers	400.30	20 000.00
45 Prélèvements sur les financements spéc.	87 000.50	8 831.00
46 Revenus de transfert	1 743 564.05	1 765 510.00
47 Subvention à distribuer	0.00	0.00
Résultats provenant des activités d'exploitation	726 175.47	-332 620.00
34 Charges financières	27 103.15	38 500.00
44 Revenus financiers	140 910.21	136 320.00
Résultats provenant des financements	113 807.06	97 820.00
RESULTAT OPERATIONNEL	839 982.53	-234 800.00
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00
48 Revenus extraordinaires	177 155.79	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	177 155.79	0.00
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	1 017 138.32	-234 800.00

En consultant le compte de résultat ci-dessus, nous souhaitons relever ce qui suit :

1. Charges de personnel (30)

Le montant des charges de personnel s'élève à CHF 1'164'244.70 alors qu'il était prévu au budget un montant de CHF 1'121'071.00, soit une différence de CHF 43'173.70 (3,85 %).

Tout d'abord au niveau du législatif (comptes nature 3000), le tarif des jetons de présence a été fixé dans le cadre du règlement du Conseil général et se trouve plus élevé que prévu au budget. Toutefois, les frais de commission ont été moins élevés que planifiés. Finalement la différence est de CHF 9'150.95.

Concernant le personnel administratif et d'exploitation, il est à préciser que durant l'année 2021, le Conseil communal a augmenté les équivalents plein temps d'une unité au service externe et ce durant 7 mois afin de garantir le bon fonctionnement dudit service.

A cela, il est à ajouter l'augmentation des EPT de l'administration de 0.2 EPT durant les mois d'octobre à décembre en vue du remplacement du titulaire du poste d'administrateur des finances dont le départ était annoncé au 30 novembre 2021.

2. Amortissements du patrimoine administratif (33)

Le budget prévoyait des amortissements du patrimoine administratif pour un montant de CHF 157'200.00 alors que le résultat 2021 est de CHF 394'031.70, soit une augmentation de CHF 236'831.70. Le budget 2021 était basé sur l'historique et n'a pas pris en compte la réévaluation MCH2.

3. Charges de transfert (36) - (anciennement charges liées)

Les charges de transfert sont en diminution de CHF 171'563.99 par rapport au budget 2021 (-3.22%). Ces charges représentent plus de 60 % des charges totales. La Commune n'a aucune compétence décisionnelle.

4. Revenus fiscaux (40)

Le budget 2021 s'est basé sur une baisse de rentrées fiscales dues à la pandémie COVID. Dès lors, la différence est de + 22.72% en faveur de la Commune.

Les impôts des années fiscales 2019 et 2020 encaissés en 2021 ont été plus élevés que les montants provisionnés.

Compte des résultats 2021 par fonction

		Comptes 2021	Budget 2021		Différence
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	844 534.16	768 069.50	10%	76 464.66
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	63 205.43	88 532.00	-29%	-25 326.57
2	FORMATION	2 374 508.61	2 370 083.00	0%	4 425.61
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	180 728.25	184 145.00	-2%	-3 416.75
4	SANTÉ	730 373.90	721 825.00	1%	8 548.90
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	1 011 991.58	1 086 450.00	-7%	-74 458.42
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	556 172.30	499 728.00	11%	56 444.30
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	160 508.95	97 997.50	64%	62 511.45
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	16 391.25	31 090.00	-47%	-14 698.75
9	FINANCES ET IMPÔTS	-6 955 552.75	-5 613 120.00	24%	-1 342 432.75
9990	Clôture	1 017 138.32	-234 800.00		

Généralités**Liste des abréviations**

BLA	Base logistique de l'Armée
Copil	Comité de pilotage de la 3 ^{ème} STEP régionale Basse-Broye / Vully
ECAB	Etablissement cantonal du bâtiment
CD	Chauffage à distance
Intercapi	Consultation professionnelle des données du Registre foncier
MIS	Mise en insertions sociales
ORCOG	Organe Communal de Conduite
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PIEP	Plan directeur des infrastructures d'eau potable
PAL	Plan d'aménagement local
SASoc	Service de l'action sociale
SCC	Service cantonal des contributions
SEnOF	Service de l'enseignement obligatoire de langue française
SSRS	Service Social Régional de la Sonnaz

Passage du plan comptable MCH1 au plan MCH2

Lors du bouclage des comptes 2021, il a été constaté que certains comptes figurant dans le budget 2021 ne correspondaient pas à la philosophie du plan comptable MCH2. Aussi et afin de répondre aux directives, respectivement aux critères du plan comptable, il a été nécessaire d'ouvrir plusieurs nouveaux comptes lors de la clôture de l'exercice 2021.

Imputation directe des charges salariales dans chaque fonction

Afin de garantir la transparence des comptes communaux, le plan comptable de MCH2 prévoit que les natures comptables relatives aux salaires soient déclinées dans chaque fonction bénéficiant de personnel. C'est pourquoi, les imputations internes des charges salariales ne sont plus utilisées (nature 3910).

Réévaluation du patrimoine administratif PA

Le budget des comptes d'amortissement (comptes natures 3300) était basé sur l'historique.

Au 1^{er} janvier 2021, le patrimoine administratif a dû être réévalué afin que sa valeur au bilan corresponde à sa valeur résiduelle au moment de l'entrée en vigueur des normes MCH2.

La réévaluation de la valeur des immobilisations a permis de reconstituer d'une part la valeur d'acquisition des biens dans le compte d'actif concerné et d'autre part le montant d'amortissements cumulés entre la 1^{ère} année et l'année de réévaluation.

La différence entre le montant de réévaluation et les amortissements cumulés alimente la réserve de retraitement (voir exemple ci-après).

Quant à la différence entre les valeurs d'acquisition des actifs et les amortissements cumulés, elle représente la valeur comptable résiduelle des biens.

Exemple :

Véhicule acquis fin 2014

- Valeur acquisition (= investissement) : CHF 37'141.00
- Valeur résiduelle avant réévaluation (= valeur au bilan 31.12.20) : CHF 0.00
- Années d'utilisation (=amortissement) : 6 ans (2015–2016–2017–2018–2019–2020)
- Amortissements cumulés au 31.12.2020 : CHF 37'141 / 10 ans * 6 ans = CHF 22'284.60

Vous trouvez ci-dessous les écritures après ouverture du Bilan au 01.01.2021 :

Débit	Crédit	Montant
14060.00 Véhicules		CHF 37'141.00
	14060.99	CHF 22'284.60
	29500.00	CHF 14'856.40

L'amortissement planifié 2021 a été comptabilisé dans le compte respectif 6150.3300.20.

Le compte 29500.00 « Réserve de retraitement » est destiné à neutraliser les charges de « réamortissement » conséquentes à la reconstitution de la valeur résiduelle des immobilisations, pour les 10 premières années dès l'introduction MCH2.

La réserve est dissoute à raison de 1/10 chaque année en passant par le compte 9900.4895.00 (postes non ventilables - Produits extraordinaires).

Réévaluation du patrimoine financier PF

La valeur du patrimoine financier doit figurer au bilan à sa valeur vénale.

La différence entre la valeur au bilan au 31.12.2020 et la valeur vénale a donné lieu à une écriture de réévaluation touchant le compte d'actif 10800.00 et le compte au passif 29600.00.

Selon la directive 12, la réserve du patrimoine financier est dissoute au 31.12.2021 en transférant le montant de la réserve au capital propre (compte 29990.00 Résultats cumulés).

Réévaluation du patrimoine administratif liée aux tâches environnementales

A la mise en œuvre du MCH2, une réserve réévaluation permettant de comptabiliser les « réamortissements » a été constituée dans les comptes suivants :

- 29501.00 : Réserve de réévaluation – Approvisionnement en eau
- 29502.00 : Réserve de réévaluation – Traitement des eaux usées
- 29503.00 : Réserve de réévaluation – Gestion des déchets

En dérogation à la réserve de réévaluation générale pour les autres objets du patrimoine administratif, celles relatives aux trois tâches environnementales ne doivent pas être dissoutes dans les 10 ans mais transférées au financement spécial pour le maintien de la valeur, l'année de mise en vigueur du MCH2.

Cette dérogation se justifie par le fait que les tâches environnementales sont autofinancées par des taxes qui leur sont dédiés spécifiquement.

Principales différences avec le budget 2021

Vous trouvez, ci-dessous, les comptes de résultats avec les explications plus détaillées sur les différences par rapport au budget.

0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

0110.3000.00 Jetons de présences, autorité et commissions (législatif)

Solde 2021	Budget 2021	Ecart
CHF 19'980.00	CHF 7'500.00	CHF 12'480.00

Lors de l'élaboration du budget, le Conseil communal s'est basé sur la rémunération appliquée pour les commissions, à savoir CHF 50.00/séance, sans compter les séances préparatoires. Il en est de même pour la rémunération du Bureau.

Lors de l'élaboration du règlement du Conseil général de Grolley (RCGG), les montants approuvés pour la rémunération sont de CHF 80.00/séance/membre, CHF 50.00 supplémentaire pour la présidence. La rémunération pour les séances préparatoires n'a pas été budgétée.

La commission financière est comptabilisée dans ce compte ainsi que la commission du RCGG.

A noter également qu'en 2021, le Conseil général a siégé 3 fois.

0110.3130.00 Rémunération scrutateurs

Solde 2021	Budget 2021	Ecart
CHF 4'527.60	CHF 0.00	CHF 4'527.60

Le budget de CHF 5'000.00 pour ce poste a été attribué au compte 0110.3000.01. Selon le nouveau plan comptable, ce genre de rémunération ne doit pas être comptabilisé dans le compte nature 3000.

0110.3132.00 Honoraires de l'organe de révision

Solde 2021	Budget 2021	Ecart
CHF 8'276.70	CHF 5'600.00	CHF 2'676.70

Vérification des réévaluations des valeurs au bilan par la fiduciaire Gefid SA à la suite de la mise en place du MCH2 pour CHF 1'976.30 pas prévu au budget.

0120.3099.00 Repas de fin d'année, excursions, cadeaux

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 13'728.50	CHF 6'600.00	CHF 7'128.50	CHF 5'787.45

Les repas des Conseillers ont coûté un total de CHF 7'879.50 alors que le budget pour cette position était de CHF 3'600.00. Le souper avec le Conseil communal de la législature précédente n'a pas été comptabilisé en transitoire. Finalement, les cadeaux de fin de législature ont coûté CHF 3'093.40 et n'étaient pas prévus dans le budget.

0120.3170.00 Frais de déplacements et autres frais

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 2'793.00	CHF 500.00	CHF 2'293.00	n.a.

L'achat de nouvelles tablettes pour les conseillers ont été comptabilisées sur ce compte (autres frais) et n'étaient pas prévues au budget.

0210.3130.00 Frais bancaires et postaux

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 13'903.12	CHF 3'500.00	CHF 10'403.12	CHF 3'873.22

Les intérêts négatifs facturés par Postfinance sur les avoirs du compte postal pour un montant total pour 2021 de CHF 10'406.14 n'étaient pas planifiés. (Nouveau depuis 2021)

0210.3130.01 Frais de poursuite

Solde 2021	Budget 2021	Ecart
CHF 11'606.50	CHF 13'500.00	CHF - 1'893.50

Le budget était fait sur une moyenne des 3 dernières années.

0210.3611.00 Frais de perception impôts par le canton 2006-2018

Solde 2021	Budget 2021	Ecart
CHF 694.30	CHF 5'500.00	CHF - 4'805.70

Le budget 2021 était basé sur une estimation. Le solde des créances d'impôts 2006-2018 a diminué. De ce fait, leur gestion par le service des contributions a également diminué. Au 31.12.2021, un solde de créance d'impôt se monte à CHF 64'452.64.

0220.3090.00 Frais de cours et formation

Solde 2021	Budget 2021	Ecart
CHF 13'084.15	CHF 14'270.00	CHF - 1'185.85

Pas de cours d'agent déchetterie pourtant au budget de CHF 1'430.00.

0220.3118.00 Acquisition de logiciels et de licences

Solde 2021	Budget 2021	Ecart
CHF 64'046.30	CHF 43'400.00	CHF 20'646.30

Les prestations du support outil informatique ont été sous-estimées. A relever qu'en 2020, les comptes présentaient un solde de CHF 59'393.75. Il est constaté que le budget est insuffisant d'autant plus en tenant compte de la mise en place de MCH2 en 2021 qui a induit des heures de support supplémentaires. Le projet MCH2, budgété dans ce compte fonctionnement, a débuté en 2020 mais aucune provision n'a été comptabilisée pour les suites des travaux en 2021.

0220.3130.01 Téléphones, affranchissements

Solde 2021	Budget 2021	Ecart
CHF 23'481.90	CHF 19'100.00	CHF 4'381.90

Les frais d'affranchissement d'un montant total pour 2021 de CHF 17'808.35 ont été sous-estimés. Ceux-ci ont été au prévu au budget pour CHF 13'500.00.

0220.3130.02 Cotisations aux associations

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 7'409.20	CHF 4'750.00	CHF 2'659.20	CHF 3'711.30

La cotisation annuelle de l'Association des communes fribourgeoises est passé de CHF 2'400.00 à CHF 5'800.00 selon décision de l'Assemblée générale ordinaire selon vote par correspondance du 01.12.2020, par conséquent après l'établissement du budget.

0220.3132.01 Honoraires et frais d'avocats

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 8'150.70	CHF 6'000.00	CHF 2'150.70	CHF 4'586.50

Des avis de droit ont été demandés, le budget était sous-estimé.

0220.3162.00 Mensualités de leasing imprimantes / photocopieurs

Solde 2021	Budget 2021	Ecart
CHF 2'933.80	CHF 5'000.00	CHF - 2'066.80

Le budget de CHF 5'000.00 est basé sur le leasing et les copies. La facturation des copies est comptabilisée séparément dans le compte 0220.3100.00.

0220.3170.00 Frais de réceptions et délégations

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 3'143.00	CHF 10'200.00	CHF - 7'057.00	CHF - 7'057.00

En raison du COVID, des manifestations comme le souper des commissions, l'inauguration de la passerelle et les diverses verrées n'ont pas été réalisés.

0220.4260.00 Remboursements et participations de tiers

Solde 2021	Budget 2021	Ecart
CHF 1'950.00		CHF 0.00
		CHF 1'950.00

Le montant dans ce compte concerne principalement les cautions pour les clés.

0290.3120.50 Eau, énergie, combustible, élimination déchets Auberge

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 19'395.95	CHF 7'580.00	CHF 11'815.95	CHF 7'057.00

La participation aux charges d'énergie de l'Auberge de la Gare (CHF 11'989.05 en produit) est comptabilisée séparément dès 2021 dans le compte 0290.4470.00. Cette modification n'a pas été adaptée au budget 2021.

0290.3144.50 Entretien des bâtiments Auberge

Solde 2021	Budget 2021	Ecart
CHF 9'611.55	CHF 5'000.00	CHF 4'611.55

Des travaux de réparation hors budget comme l'assainissement des combles (CHF 3'231.00), l'étanchéité CHF 2'000.00 ont dû être réalisés.

0290.3151.50 Entretien machines et autres appareils Auberge

Solde 2021	Budget 2021	Ecart
CHF 6'053.40	CHF 2'500.00	CHF 3'553.40

Un échange de deux plaques vitrocéramiques et corps de chauffe a occasionné des frais qui n'étaient pas prévus au budget (CHF 5'180.35).

0290.4470.00 Revenu locatif auberge de la Gare

Solde 2021	Budget 2021	Ecart
CHF 61'189.05	CHF 56'000.00	CHF 5'189.05

Les charges du chauffage à distance refacturées à l'Auberge de la gare n'étaient pas prévues au budget.

0290.4470.02 Droit de superficie

Solde 2021	Budget 2021	Ecart
CHF 15'156.80	CHF 8'750.00	CHF 6'406.80

Le droit distinct de superficie pour la centrale de chauffage à distance (CAD) du Groupe E de CHF 6'406.80 n'a pas été compté au budget.

1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE

1400.3612.10 Association régionale - curatelles

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 57'004.88	CHF 69'000.00	CHF -11'995.12	CHF 71'117.12

L'acompte versé en 2020 s'élevait à CHF 67'392.95 et un excédent de recettes 2020 de CHF 26'641.47 a été versé. Pour l'année 2021, l'acompte versé est de CHF 70'478.45 et, sous réserve de l'approbation des comptes (perte 2021 de CHF 22'758.28) par les communes, une rétrocession de CHF 2'747.90 est attendue.

1500.3612.00 Participation à l'association intercommunale (pompiers)

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 29'534.05	CHF 41'000.00	CHF - 11'965.95	CHF 25'178.00

Selon le budget 2021, la perte communiquée est de CHF 148'250.00 alors que les comptes 2021 sont bouclés avec une perte de CHF 106'838.58, soit un montant à la charge de la commune de CHF 29'508.05. Le budget de la commune a été surévalué.

1626.3612.00 Association régionale - ORCOC

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 5'794.25	CHF 4'300.00	CHF 1'494.25	CHF 2'400.00

Selon le budget 2021, la perte communiquée s'élevait à CHF 9'152.00 alors que les comptes 2021 sont bouclés avec une perte de CHF 14'156.80, soit un montant à la charge de la commune de CHF 3'910.00. La provision 2020 était insuffisante par rapport au décompte final.

2 FORMATION

2120.3162.00 Mensualité de leasing

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 5'805.42	CHF 3'600.00	CHF 2'205.42	n.a.

Le budget pour l'école s'élevait à CHF 9'600 (copies et leasing) et figure dans les comptes 2120.3162.00 et 2170.3162.00. Tous les leasings pour l'école ont été comptabilisés dans ce compte. Depuis l'introduction de MCH2, les copies sont à comptabiliser dans le compte nature 3100.

Pour information, le budget total des mensualités leasing, qui par erreur comptait également les copies, est de CHF 14'600 et le montant inscrit dans les comptes nature 3162 et 3100 est de CHF 14'304.70.

2120.3171.00 Journées sportives et culturelles

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 4'132.10	CHF 2'800.00	CHF 1'332.10	CHF 284.60

En raison du COVID, le camp vert n'a pas pu avoir lieu et, à sa place, des activités ont été organisées.

2120.3171.01 Camp vert

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 9'202.00	CHF 32'000.00	CHF- 22'798.00	CHF 284.60

En raison du COVID, le camp vert a été remplacé par la semaine verte (diverses activités).

2120.3612.10 Part aux frais d'utilisation piscine Courtepin

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 30'860.00	CHF 27'400.00	CHF 3'460.00	CHF 26'770.00

La facturation est passée d'un moniteur à 2 moniteurs par cours à partir du 2^{ème} semestre 2021.

2120.4631.00 Subvention cantonale pour frais scolaires

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 1'520.00	CHF 0.00	CHF 1'520.00	CHF 1'460.00

La contribution aux photocopies par le SenOF n'a pas été prévue dans le budget.

2130.3612.10 Participation au Cycle d'orientation

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 712'834.00	CHF 731'000.00	CHF - 18'166.00	CHF 660'521.10

Le décompte final 2021 (après déduction des acomptes) à verser s'élève à CHF 73'414.00. Il est à relever que le budget pour la commune était de CHF 731'000.00 et que les comptes présentent finalement une charge pour la commune de CHF 713'214.00.

2140.3611.10 Participation aux dépenses du conservatoire

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 30'475.65	CHF 24'000.00	CHF 6'475.65	CHF 32'401.35

Plus de dispense de cours qu'estimé par le Service de la culture.

2170.3010.00 Salaires du personnel communal

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 120'373.35	CHF 10'900.00	CHF 109'473.35	

Le budget du 2170.3010.00 a été inversé avec celui du 2170.3010.01.

2170.3010.01 Salaires du personnel de l'exploitation

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 32'142.65	CHF 101'648.00	CHF - 69'505.35	

Le budget du 2170.3010.01 a été inversé avec celui du 2170.3010.00.

2170.3130.00 Frais de téléphone

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 4'573.00	CHF 3'200.00	CHF 1'373.00	

2170.3144.00 Entretien et rénovation du bâtiment

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 55'402.30	CHF 23'300.00	CHF 32'102.30	CHF 29'818.90

Un dégât de grêle sur les puits de lumière (CHF 19'774.25) – remboursé par l'ECAB (CHF 13'270.00 compte 2170.4260.00) et la réparation de stores plus élevée que prévu (budget CHF 6'000 / réparation CHF 15'000).

2170.3150.00 Entretien de meubles et appareils de bureau

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 4'635.95	CHF 2'100.00	CHF 2'535.95	

L'ouverture d'une classe non-budgeté : mobilier pour cette nouvelle salle.

2170.4260.00 Remboursements et participations de tiers

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 13'270.05	CHF 0.00	CHF 13'270.05	n.a.

ECAB – Indemnité réparation des puits de lumière.

2192.3170.00 Part. dépenses culturelles de l'école

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 1'483.00	CHF 5'800.00	CHF - 4'317.00	CHF 2'124.45

L'année 2021 n'a pas permis les activités prévues (COVID).

2195.3000.00 Jetons de présences, autorités et commissions

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 0.00	CHF 4'540.00	CHF - 4'540.00	CHF 3'611.10

Les excursions pour les patrouilleurs ne doivent pas être comptabilisé dans un compte nature 3000. Les écritures 2021 ont été comptabilisées dans le compte 2195.3171.00.

2195.3130.00 Transport scolaire

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 13'601.85	CHF 7'750.00	CHF 5'851.85	CHF 6'485.05

Le changement de l'embrayage + boîte à vitesse (CHF 7'365.95) n'était pas prévu

2195.3171.00 Patrouilleurs scolaire

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 3'502.55	CHF 0.00	CHF 3'502.55	CHF 0.00

Le budget a été attribué au compte 2195.3000.00.

3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS

3291.3636.00 Participation communale à la culture locale

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 17'670.20	CHF 29'000.00	CHF - 11'329.80	n.a.

La commission culturelle n'a pas fonctionné selon son programme en raison du COVID.

3410.3140.00 Entretien de la place de sport

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 34'412.45	CHF 23'000.00	CHF 11'412.45	CHF 28'716.65

Des réparations des mini-courts de tennis en raison de la dangerosité et du risque de blessures ont été réalisées : ils n'étaient pas prévus au budget (CHF 13'518.55).

3420.3141.00 Chemins pédestres, entretien et divers

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 15'931.65	CHF 11'750.00	CHF 4'181.15	n.a.

Construction d'une passerelle qui a été prise en charge par La Mobilière et SuisseRando (CHF 7'509.00 - montant figurant au compte 3420.4260.10) et réalisation de travaux sur les chemins pédestres (chemin de Corsallettes – CHF 2'046.30)

3420.4260.10 Remboursements et participations de tiers

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 7'509.00	CHF 0.00	CHF 7'509.00	CHF 28'716.65

Passerelle prise en charge par La Mobilière et SuisseRando.

4 SANTÉ

4120.3631.00 Part. subvention frais d'accompagnement personnes âgées

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 334'320.00	CHF 321'000.00	CHF 13'320.00	CHF 501'614.80

Un dépassement de 4,15% est constaté. Le budget a été établi sur la base de 1'939 habitants alors que le décompte final tient compte de 2'043 habitants.

5 PRÉVOYANCE SOCIALE

5230.3631.00 Part cantonale aux institutions spécialisées et handicapés

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 542'542.65	CHF 509'000.00	CHF 33'542.65	CHF 501'614.80

Le Canton indique que le dépassement du budget de CHF 33'542.65 s'explique par le financement de coûts supplémentaires liés au COVID. Il est ajouté que le budget a été établi sur la base de 1'939 habitants alors que le décompte final tient compte de 2'043 habitants.

5451.3636.00 Subventions crèches et garderies

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 125'755.70	CHF 88'000.00	CHF 37'755.70	n.a.

La crèche Barbotine a changé de locaux et il a été décidé de garder les anciens locaux en raison de la demande en augmentation. Les comptes 2021 présentent un excédent de charges de CHF 12'899.30.

Le solde du montant est la subvention communale à toutes les crèches (Le Bosquet, Gribouille, Carré de sable, Coccinelle, pop e Poppa, Fripouille, etc..). Une augmentation de la demande de ce service auprès des différentes crèches est constatée. Il est à relever que la priorité est donnée à la Crèche Barbotine qui nous communique une confirmation lorsqu'elle ne peut pas accueillir un enfant.

5720.3611.00 Part LASoc, aide matérielle, mesures d'insertion sociales MIS

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 34'064.40	CHF 500.00	CHF 33'564.40	CHF 8'882.00

Augmentation des frais non prévu dans les budgets transmis par le SASoc. Décompte 2020 de l'aide sociale MIS de CHF 34'056.55 non prévu au budget. Le total des dépenses 2020 du district de la Sarine est de CHF 15'552'197.02 moins la part prise en charge par l'Etat 40% et autre pour le district = CHF 6'234'376.95 = solde de CHF 9'317'820.07 à répartir entre toutes les communes du district de la Sarine, selon la population légale (1'939), soit CHF 169'931.20. Le Service social régional avait déjà facturé CHF 135'874.65 ce qui laisse un solde à payer par la commune de CHF 34'056.55.

5720.3611.01 Part LASoc, services sociaux

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 172'793.83	CHF 353'000.00	CHF - 180'206.17	CHF 269'604.94

Une rétrocession du service social régional de La Sonnaz pour le décompte 2020 (CHF 94'621.52) et une rétrocession pour l'année 2021 de CHF 85'872.90 sont à compter.

6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

6150.3101.00 Achat carburant

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 9'843.05	CHF 6'600.00	CHF 3'243.05	CHF 5'171.85

Le nouveau camion consomme un peu plus d'essence. Ce compte fera l'objet d'un contrôle particulier en 2022.

6150.3141.00 Entretien des routes et des chemins piétonniers

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 57'727.05	CHF 80'000.00	CHF- 22'272.95	CHF 57'626.30

Des travaux n'ont pas été réalisés et d'autres à un tarif moins élevé que prévu au budget.

7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

7101.3132.00 Honoraires et frais d'études

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 34'652.80	CHF 53'000.00	CHF - 18'347.20	CHF 35'906.80

Certains travaux n'ont pas été réalisés.

7201.3143.00 Entretien des infrastructures

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 21'692.20	CHF 27'000.00	CHF - 5'307.80	n.a.

Certains travaux n'ont pas été réalisés.

7201.4610.00 Participation BLA – aux frais d'exploitation

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 62'865.90	CHF 45'000.00	CHF 17'865.90	CHF 57'344.20

La participation aux frais de la STEP peut varier d'une année à l'autre (sur la base d'une convention).

7201.4612.00 Participation Commune de Ponthaux

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 50'292.70	CHF 42'000.00	CHF 8'292.70	CHF 45'875.40

La participation aux frais de la STEP peut varier d'une année à l'autre (sur la base d'une convention).

7206.3612.10 Participation au CoPil

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 13'349.00	CHF 6'000.00	CHF 7'349.00	n.a.

Le montant prévu au budget était sous-évalué.

7301.3130.00 Frais de transport

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 14'956.60	CHF 5'000.00	CHF 9'956.60	n.a.

Le budget 2021 pour le transport des déchets recyclés a été prévu dans le compte 7301.3130.02 : Frais d'élimination des déchets recyclés. Selon MCH2, le transport des frais d'élimination doit être comptabilisé séparément dans le compte frais de transport 7301.3130.00. Pour le budget 2022, le budget a été pensé selon MCH2.

7301.3130.02 Frais d'élimination des déchets recyclés

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 50'446.07	CHF 62'000.00	CHF - 11'553.93	n.a.

Voir commentaire sous le compte 7301.3130.00 : Frais de transport.

7410.3142.00 Entretien des ruisseaux par des tiers

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 9'461.90	CHF 13'000.00	CHF - 3'538.10	CHF 10'053.80

Les travaux réalisés étaient moins chers que prévu au budget.

7710.3130.00 Travaux de creuse

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 0.00	CHF 3'000.00	CHF 3'000.00	CHF 0.00

Le montant de CHF 3'000.00 prévu au budget n'a pas été utilisé pour la creuse. Le montant de CHF 3'000.00 a été utilisé dans le même chapitre, mais sous le compte 7710.3143.00 pour la taille des charmilles qui était nécessaire.

7710.3143.00 Entretien du cimetière

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 11'937.45	CHF 9'000.00	CHF 2'937.45	CHF 2'733.60

La taille des charmilles réalisée en fin d'année était nécessaire :commentaire 7710.3130.00)

7900.3132.01 Honoraires géomètres

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 23'599.20	CHF 32'000.00	CHF - 8'400.80	CHF 8'537.45

Les frais de cadastration ont été facturés à la commune qui devra les facturer aux privés.

7900.4210.00 Autorisations de construire

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 14'153.55	CHF 10'000.00	CHF 4'153.55	CHF 20'082.05

Le nombre de dossiers est plus élevé que prévu dans le budget.

7900.4309.00 Remboursements et participations de tiers

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 400.30	CHF 20'000.00	CHF -19'599.70	CHF 0.00

La refacturation des honoraires pour les frais de cadastration des petites constructions sur le territoire communal n'a pas été réalisée en 2021. Le travail sera effectué en 2022.

8 ÉCONOMIE PUBLIQUE

8400.3612.00 Participation à l'association touristique régionale

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 6'249.00	CHF 5'800.00	CHF 449.00	CHF 5'916.00

Liée au nombre d'habitant (CHF 3.-/habitant). Le budget a été prévu avec le nombre de 1'939 habitants (état au moment de l'établissement du budget). Finalement, la participation a pris en compte 2'083 résidents.

8500.3612.00 Participation à l'ass. Régionale de la promotion économique

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 0.00	CHF 3'000.00	CHF - 3'000.00	CHF 0.00

Ce poste n'a pas été utilisé depuis des années. Toutefois, la promotion économique sera une tâche de l'ARS (Association Régionale de la Sarine). Lors du prochain budget, aucun montant ne sera prévu dans ce compte.

8500.3637.00 Subvention aux ménages privés

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 0.00	CHF 10'000.00	CHF - 10'000.00	CHF 0.00

Le montant au budget n'a pas été utilisé en raison du fait qu'il n'y avait pas de projet de subvention communale.

9 FINANCES ET IMPÔTS

9100.3181.00 Pertes sur créances effectives

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 58'034.90	CHF 60'000.00	CHF - 1'965.10	CHF 63'681.70

Le budget 2021 est basé sur estimation et sur l'historique.

9100.3499.00 Escomptes d'impôts et intérêts

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 1'959.65	CHF 13'300.00	CHF - 11'134.05	CHF 9'044.30

Le budget est basé sur une estimation. Montants liés au solde des créances d'impôts (2009 - 2018) traités par le SCC qui est en nette baisse.

9100.4000.00 / 10 Impôts sur le revenu des personnes physiques

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 4'433'258.25	CHF 3'948'800.00	CHF 484'458.25	CHF 3'533'668.85

Le budget 2021 s'est basé sur les estimations cantonales émises par le service cantonal des contributions (SCC) qui affirmaient une progression diminuée de moitié pour les périodes fiscales 2020 et 2021 en raison des effets liés à la Covid-19.

9100.4001.00 / 10 Impôts sur fortune des personnes physiques

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 347'590.05	CHF 214'000.00	CHF 133'590.05	CHF 283'892.40

Le budget 2021 s'est basé sur les estimations cantonales émises par le service cantonal des contributions (SCC) qui affirmaient aucune progression pour les périodes fiscales 2020 et 2021 en raison des effets liés à la Covid-19.

9100.4010.00 / 10 Impôts sur bénéfice personnes morales

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 321'134.00	CHF 88'600.00	CHF 232'534.00	CHF 171'326.15

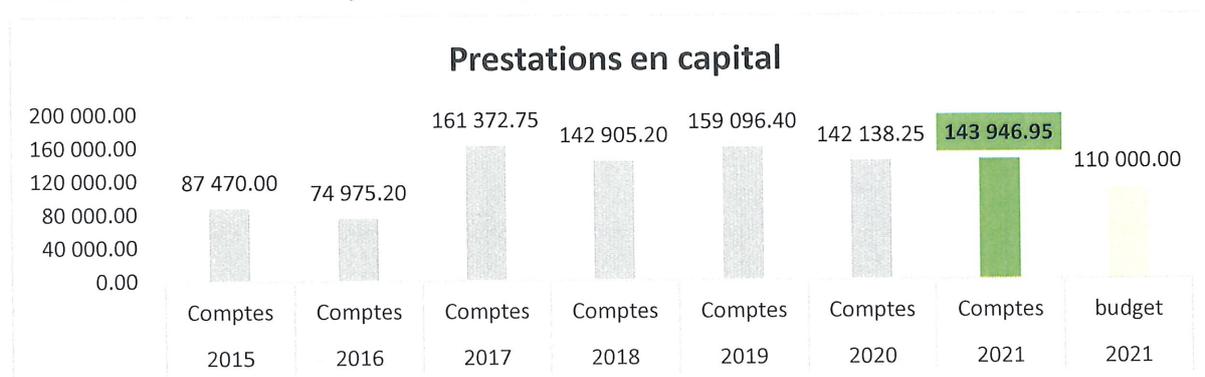
Le budget 2021 s'est basé sur les estimations cantonales émises par le service cantonal des contributions (SCC) qui affirmaient - 15 % et aucune progression pour les périodes fiscales 2021 en raison des effets liés à la Covid-19.

9100.4011.00 / 10 Impôts sur capital personnes morales

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 27'249.35	CHF 7'000.00	CHF 20'249.35	CHF 24'060.30

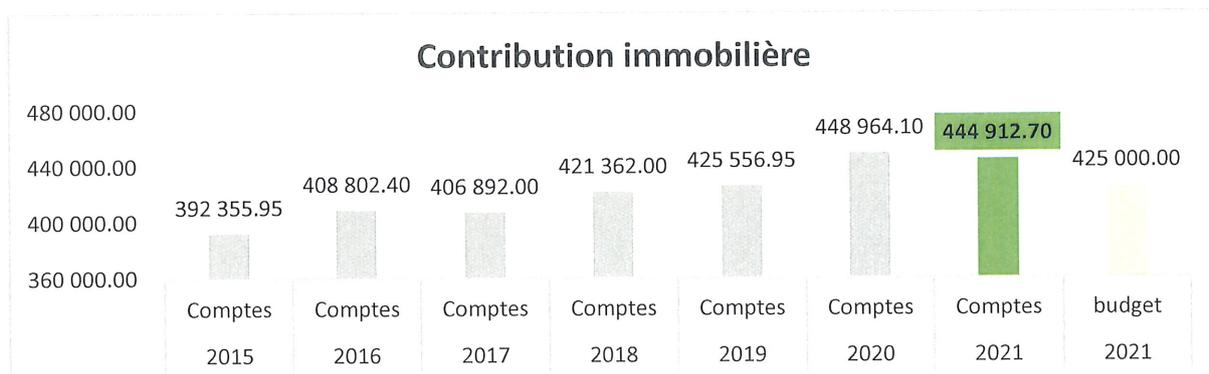
Le budget 2021 s'est basé sur les estimations cantonales émises par le service cantonal des contributions (SCC) qui affirmaient - 10 % et aucune progression pour les périodes fiscales 2021 en raison des effets liés à la Covid-19.

9100.4000.30 Impôts sur les prestations en capital



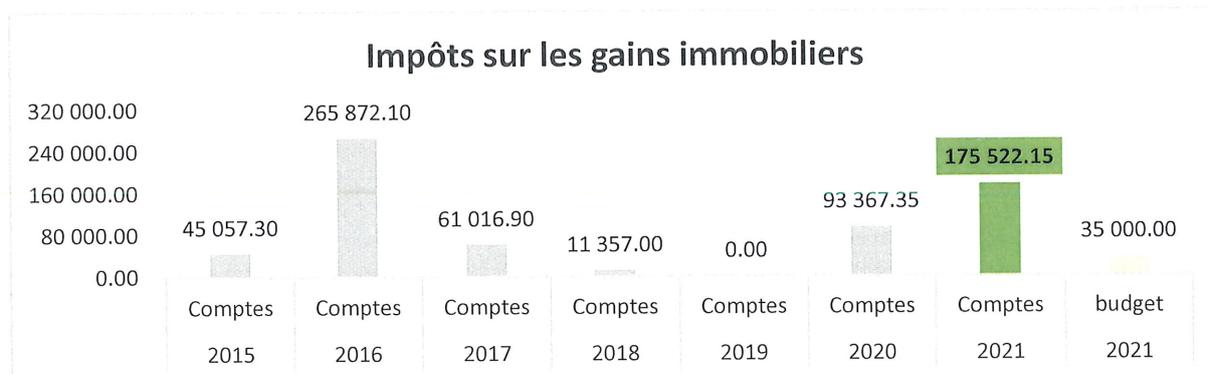
Le budget 2021 de CHF 110'000.00 s'est basé sur la moyenne des dernières années (2015 – 2020).

9100.4021.00 / 10 Contribution immobilière – année fiscale + années précédentes



Le budget 2021 de CHF425'000.00 s'est basé sur les comptes 2019.

9100.4022.00 Impôt sur les gains immobiliers et les plus-values



Le budget 2021 de CHF 35'000. s'est basé sur la moyenne des dernières années (2015 – 2020). Les revenus sont très variables d'une année à l'autre et difficilement à estimer.

9300.4621.00 Attribution de la péréquation des besoins et des ressources

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 58'952.00	CHF 360'000.00	CHF – 301'048.00	

Lors de la réalisation du budget, les deux comptes (9300.4621.00 + 9300.4622.00) ont été inversés.

9300.4622.00 Attribution de la péréquation des besoins et des ressources

Solde 2021	Budget 2021	Ecart	Solde 2020
CHF 359'934.00	CHF 59'000.00	CHF 300'934.00	

Lors de la réalisation du budget, les deux comptes ont été inversés.

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

RECETTES D'INVESTISSEMENTS

Désignation	Recettes 2021
Taxes de raccordement d'entreprises privées - Approv. en eau - 2021	- 61 103
Taxes de raccordement d'entreprises privées - Eaux usées - 2021	- 10 580
Taxes de raccordement ménages privés - Approv. en eau - 2021	-
Taxes de raccordement ménages privés - Eaux usées - 2021	- 55 912
TOTAL	- 127 594.75

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS

Désignation	Dépenses 2021
Réfection du bâtiment de l'administration	11 184
Gestion électronique des clés	32 722
Crédit rénovation et agrandissement école	32 760
Réfection route de la Croix de l'Eglise	54 362
Sentier route de la Croix	19 885
Mise en séparatif - Fin du Chêne	-
Chapelle funéraire	287 696
Révision PAL, complément 4	9 131
Equipement Martzé	51 468
Reprise installation militaire	7 431
Assainissement et dév. du réseau d'eau	170
Etude - mise en séparatif Fin du Chêne	-
Conduite de transport et bassin de rétention	16 887
TOTAL	523 693.85

Un tableau des investissements plus détaillé se trouve en annexe.

Conclusion

Au vu de ce qui précède le Conseil communal propose au Conseil général d'approuver les comptes 2021 de la Commune de Grolley tels qu'elle les a arrêtés.

Au nom du Conseil communal

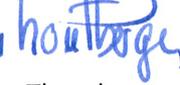
Le Syndic



Christophe Prétet



La Secrétaire



Priska Thoutberger

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE GROLLEY

vu

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1) et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 (RELCo, RSF 140.11) ;
- la loi du 22 mars 2018 sur les finances communales (LFCo, RSF 140.6) et son ordonnance du 14 octobre 2019 (OFCo, RSF 140.61);
- le règlement communal des finances du 5 novembre 2020 (RFIN);
- le message n° 11 du Conseil communal du 9 juin 2022;
- le rapport succinct de l'organe de révision des comptes ;
- le rapport de la Commission financière ;

arrête :

Article premier

Les **comptes de fonctionnement** de la Commune de Grolley pour l'exercice 2021 sont approuvés tels que présentés, à savoir

Total des revenus	CHF 9'459'694.87
<u>Total des charges</u>	<u>CHF 8'442'556.55</u>
Excédent de revenus	CHF 1'017'138.32

Article 2

Les **comptes d'investissement** de la Commune de Grolley pour l'exercice 2021 sont approuvés tels que présentés, à savoir

Total des dépenses	CHF 523'693.85
<u>Total des recettes</u>	<u>CHF 127'594.75</u>
Résultat (excédent de dépenses)	CHF 396'099.10

Article 3

La présente décision n'est pas sujette à referendum conformément à l'art. 52 de la loi sur les communes (LCo), à l'art. 69 de la loi sur les finances communales (LFCO) et à l'art. 10 du règlement communal des finances (RFIN).

Ainsi adopté par le Conseil général, le 29 juin 2022.

Au nom du Conseil général de Grolley

Le Président

La Secrétaire

Jean-Jacques Collaud

Priska Thoutberger